

# Remouchamps-Ferrières-Remouchamps 127 kms

Dimanche 19 août

COUPE DE BELGIQUE

Entités	Communes	Rues de passages					
AYWAILLE	Aywaille	à la Piscine Communale					
						38km/h	40 km/h
		Départ réel					
	Départ réel	Route de Bastogne (Pneu Le Chalet N30)	N30	0	127	13 h 30	13 h 30
	Harzé	centre	N30	3	124	13 h 35	13 h 35
	Houssonlonge	tout droit	N30	5,5	121,5	13 h 38	13 h 38
	Ernonheid	tout droit	N30	8,5	118,5	13 h 43	13 h 42
FERRIERES	Werbomont	(G) direction Trois-Ponts	N66	11,3	115,7	13 h 48	13 h 47
		(G) direction Chevron	N66	13,7	113,3	13 h 51	13 h 50
STOUMONT	Neuville	km 14,9 îlot		14,9	112,1	13 h 53	13 h 52
	Chevron	(G) dir Chession		15	112	13 h 53	13 h 52
	Chession			18	109	13 h 58	13 h 57
		(Dr) dir Stoumont		20,4	106,6	14 h 02	14 h 00
	Naze	(Dr) dir Stoumont	N633	21,8	105,2	14 h 04	14 h 02
	Gare de Stoumont	(Dr) dir Lieieux	N645	24	103	14 h 07	14 h 06
	Neufmoulin	(Dr) dir Ferrières	N66	33,9	93,1	14 h 23	14 h 20
FERRIERES		Début GPM 1		33,9	93,1	14 h 23	14 h 20
		GPM 1 Werbomont	N66	38,5	88,5	14 h 30	14 h 28
		traverser(RD)dir Huy	N66	38,8	88,2	14 h 31	14 h 29
	Grand Trixhe	(TD)Grand Trixhe	N66	40,5	86,5	14 h 33	14 h 31
		(TD)Ferrières	N66	45,5	81,5	14 h 41	14 h 38
	Landrecy	(DR) dir Saint Roch		47	80	14 h 44	14 h 40
		Début GPM 2		49,8	77,2	14 h 48	14 h 44
		GPM 2 Rouge Minières		50,8	76,2	14 h 50	14 h 46
	Xhoris	(Dr)dir Aywaille	N86	53	74	14 h 53	14 h 49
AYWAILLE	Awan	(TD)dir Aywaille	N86	56	71	14 h 58	14 h 54
	Aywaille	(Dr) dir Bastogne	N30	58,7	68,3	15 h 02	14 h 58
		(Ga) dir Niaster		59,1	67,9	15 h 03	14 h 59
		Début GPM 3		59,6	67,4	15 h 04	15 h 00
		GPM 3 Côte de Niaster		61	66	15 h 06	15 h 01
	Stokeu	(Dr) dir Havelange		62,1	64,9	15 h 08	15 h 03
		pont de Stokeu (Dr) dir Harzé		63,1	63,9	15 h 09	15 h 04
		Pont de Havelange (Dr) dir Harzé		64,3	62,7	15 h 11	15 h 06
	Harzé	Harzé (G) dir Bastogne	N30	67,2	59,8	15 h 16	15 h 10
		Houssonlonge(G)dir E25	N30B	69,6	57,4	15 h 19	15 h 14
STOUMONT		Route de Lorcé (TD) dir Lorcé		71	56	15 h 22	15 h 16
		Lorcé(Ga) dir Stoumont		75,8	51,2	15 h 30	15 h 23
	Naze	(Dr) dir Stoumont,	N633	77,1	49,9	15 h 32	15 h 25
	Gare de Stoumont	(Dr) dir Lieieux,	N 645	79,4	47,6	15 h 35	15 h 29
		(Ga) dir Rahier		80,2	46,8	15 h 37	15 h 30
	Xhierfomont	Xhierfomont début GPM 4		82,2	44,8	15 h 40	15 h 33
		GPM 4 Xhierfomont		83,2	43,8	15 h 41	15 h 34
	Rahier	(Dr) dir Chevron		85,1	41,9	15 h 44	15 h 37
		Froville		86	41	15 h 45	15 h 39
	Haute-Bodeux	(Dr) dir Huy	N66	87,6	39,4	15 h 48	15 h 41
	Neufmoulin	(Dr) dir Stoumont	N645	90,4	36,6	15 h 52	15 h 45
	Les Forges	(TD)	N645	91,7	35,3	15 h 54	15 h 47
		Carrefour N645/N633(Dr) dir Stoumont	N633	100,4	26,6	15 h 58	16 h 00
	Targnon	(TD)	N633	101,1	25,9	16 h 00	16 h 01
	Stoumont	(Ga)dir Spa	N606	103,7	23,3	16 h 04	16 h 05
	Montouyet	début GPM 5	N606	105,8	21,2	16 h 07	16 h 08
		GPM 5 La Vecquée	N606	106,8	20,2	16 h 08	16 h 09
THEUX		Rue Haut Desnié	N606	108	19	16 h 10	16 h 11
	Desnié	(TD)	N606	110,1	16,9	16 h 13	16 h 15
		(Ga)dir La Reid, rue Ry Sauvage	N606	111,1	15,9	16 h 15	16 h 16
	Banoyard	(Ga)dir Hautregard	N606	113,3	13,7	16 h 28	16 h 20
	Hautregard	(Ga) dir Remouchamps	N697	116	11	16 h 33	16 h 24
Aywaille	Remouchamps	rue de Spa	N697	117	10	16 h 35	16 h 25
		carrefour des Grottes(DR) dir Louveigné	N666	121,2	5,8	16 h 41	16 h 32
	Sècheval	(Ga) rue des Chantoirs		123,5	3,5	16 h 45	16 h 35
		(Ga) dir Playe		124	3	16 h 46	16 h 36
	Playe	km 124,5 îlot		124,5	2,5	16 h 47	16 h 37
		(Ga) rue Gossonru		125,2	1,8	16 h 48	16 h 38
		(Dr) La Redoute		126,2	0,8	16 h 49	16 h 40
	Remouchamps	ARRIVEE SOMMET REDOUTE		127	0	16 h 50	16 h 41

# Règlement

1. L'épreuve dénommée **27<sup>ème</sup> REMOUCHAMPS-FERRIERES-REMOUCHAMPS** est une organisation du GUIDON D'OR Fan club Philippe Gilbert qui se déroule selon les règlements UCI et est réservée aux coureurs de la catégorie JUNIORS.
2. Elle est inscrite au calendrier UCI juniors 1.1 et au calendrier national R.L.V.B. en classe MJ1.1UCI Jun et aura lieu le dimanche 19 AOÛT 2012.
3. Cette épreuve entre en ligne de compte pour la coupe de Belgique.
4. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires UCI.
5. L'épreuve est organisée par pré inscription à la coupe de Belgique des clubs et par invitation pour des sélections provinciales, régionales ou étrangères. Une équipe se compose de maximum 6 coureurs et minimum 4 coureurs. Les clubs qui ne prennent pas le départ recevront une amende de € 125,-
6. Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe qui doit être en possession d'une licence officiel délivrée par sa fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et de préférence à droite de la chaussée, la voiture à l'arrêt.
7. Le Directeur de course sera le nommé Jeannot Gilbert rue Bellinheid, 12 à 4920 Remouchamps. Tél. : 04/3844336, GSM 0474/220545 E-mail : jeangilbert@hotmail.fr
8. Le barème des pénalités prévues dans les règlements UCI sera d'application.
9. Les contrôles anti-dopage se feront sous les formes prévues dans les règlements UCI, de la R.L.V.B. et de la Communauté Française.
10. Le classement de la montagne G.P.M. retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des six côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 2 points. En cas d'ex-aequo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-aequo la place au classement finale de l'épreuve sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve.
11. Les inscriptions débuteront à 10 h 00' et se termineront à 11h 15 à la Piscine Communale rue Sur La Heid,8 à 4920 AYWAILLE .
12. Le briefing pour les directeurs sportifs aura lieu le dimanche 19 août 2012 à 11h30 à la Piscine Communale rue Sur La Heid,8 à 4920 AYWAILLE .

## **13. Ordre des véhicules**

a) Une première attribution de places par tirage au sort entre les clubs belges qui sont présents à la réunion des chefs d'équipes, qui ont respecté les formalités d'inscription et qui figurent au classement par équipes et les équipes étrangères présentes à la réunion des chefs d'équipes. L'attribution des places des clubs belges se fait entre elles dans l'ordre du dernier classement par équipes de la Coupe de Belgique Juniors. En cas d'ex aequo on passera à un tirage au sort séparé parmi les équipes qui sont à égalité

b) Une deuxième attribution de places par tirage au sort entre les sélections provinciales et régionales qui sont présentes à la réunion des chefs d'équipes et qui ont respecté les formalités d'inscription.

c) Une troisième attribution de places par tirage au sort entre les équipes non présentes à la réunion des chefs d'équipes et celles qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.

Dans toutes les épreuves, le tirage au sort se fera au moyen de billets comportant le nom des équipes engagées. Le premier nom sortant se verra attribuer la 1<sup>ère</sup> place, le second nom sortant la deuxième place, etc.

14. Toutes les formalités de départ se feront à la Piscine Communale rue Sur La Heid,8 à 4920 AYWAILLE .
15. Deux voitures neutres reconnaissable par un document voiture neutre n°... contenant du matériel de dépannage et une moto neutre qui rouleront à la place qui leur sera indiquée par les Commissaires de course.

16. Deux ambulances et un médecin suivront la course.

17. 1.800m avant la ligne d'arrivée, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurités) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.

18. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

19. Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs **temps** individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par **l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs**. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par **la place de leur meilleur coureur**. Pour la suite du classement par équipe on utilise la même procédure pour les équipes qui terminent avec deux coureurs et ensuite pour les équipes qui terminent avec un coureur.

20. Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal.

21. Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée finale ainsi que le vainqueur du classement G.P.M. sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

22. Radio tour 162,890

23. Prix :

Individuels : 1.835 €

320 €	200 €	150 €	130 €	100 €	80 €	75 €	70 €	60 €	50 €
40 €	40 €	40 €	30 €	30 €	30 €	30 €	20 €	20 €	20 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Interclubs : 380 €

74 €	62 €	50 €	37 €	30 €
25 €	20 €	12 €	10 €	10 €
10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

G.P.M. :250 €

125 €	75 €	50 €
-------	------	------

**Jeannot GILBERT**  
Directeur de course

**GUY CRASSET**  
Coordinateur Provincial